



FONDS NATIONAL DE L'ÉDUCATION



Constitution d'une Réserve d'Entreprises en vue d'Interventions sous État d'Urgence

DOSSIER DE PRE-QUALIFICATION

Juin 2025

La structure du Document de Pré-Qualification :

- I. Lancement de l'Avis de Pré-Qualification**
- II. Instructions aux candidats.**
- III. Données Particulières de la Pré-Qualification**
- IV. Critères et conditions de Pré-Qualification**
- V. Formulaires de Candidature**

Avis de Pré-Qualification

Constitution d'une Réserve d'Entreprises en vue d'Interventions sous Etat d'Urgence

Cet avis a pour objet d'identifier et d'enregistrer les entrepreneurs et fournisseurs tant nationaux que locaux, intéressés à participer à des interventions relatives à la réhabilitation d'établissements scolaires publics et privés, ainsi qu'à la fourniture de kits scolaires destinés aux écoliers haïtiens dans le cadre de la rentrée des classes pour l'année académique 2025-2026.

Les entrepreneurs et fournisseurs intéressés à s'enregistrer en vue de leur Pré-Qualification par le Fonds National de l'Education (FNE) et le cas échéant, être retenu pour l'exécution de marchés de travaux et de fournitures sous un État d'Urgence déclaré, sont priés de retirer un Dossier pour la Pré-Qualification et de soumettre leur candidature suivant les formulaires faisant partie de ce dossier, au plus tard le 08 juillet 2025 à 10 heures AM.

La pré-qualification s'effectuera sur la base des capacités techniques des candidats, évaluées notamment à travers la disponibilité immédiate de leurs équipements, les qualifications de leur personnel technique, ainsi que la pertinence de leur expérience générale et spécifique. Seront également pris en compte la qualité et le volume des stocks de fournitures disponibles, de même que leur capacité à assurer des livraisons dans des délais restreints¹.

Le dossier pour la Pré-qualification peut être retiré à partir du 1^{er} juillet 2025 durant les heures de travail, auprès du Fonds National de l'Education (FNE) à l'adresse suivante : 37, rue Jean Price Mars, Village des orchidées, Puits Blain 1, Route de frères, Pétion-Ville.

Le Document pour la Pré-Qualification peut aussi être téléchargé à partir du site internet suivant : www.fne.gouv.ht

Les candidatures peuvent être soumises à la même adresse sans date limite de dépôt, la procédure d'enregistrement des candidatures restant ouverte.

Toute demande de renseignement doit être adressée par écrit à l'attention Madame Sterline CIVIL, Directrice Générale du Fonds National de l'Education (FNE).

Sterline CIVIL
Directrice Générale

¹ Arrêté du 30 avril 2025 instaurant l'état d'urgence sur tout le territoire pour trois (3) mois, article 2 alinéas 3 et 5.

SECTION I. INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS

1. Objet

Dans le cadre de l'Avis de Pré-qualification relatif à l'exécution de marchés de travaux et de fournitures² dans un contexte d'État d'Urgence déclaré, le Fonds National de l'Éducation (FNE) publie le présent Document de Pré-qualification (DP). Ce document s'adresse aux candidats souhaitant s'enregistrer en vue de leur agrégation pour la réalisation desdits travaux et fournitures, conformément aux exigences d'interventions immédiates

2. Ethique

En soumettant sa candidature, le candidat acquiesce aux dispositions de la Charte d'Ethique de la réglementation nationale haïtienne et confirme son engagement à s'abstenir de toute pratique de fraude ou de corruption.

3. Contenu du Document de Pré-Qualification

Le présent Document de Pré-Qualification contient les chapitres suivants :

- I. Instructions aux Candidats
- II. Données Particulières de la Pré-Qualification (DPP)
- III. Critères et conditions de Pré-Qualification
- IV. Formulaire de Candidature

4. Eclaircissements du Document de pré-qualification

Un candidat éventuel qui désire des éclaircissements sur le Document de pré-qualification peut en faire la demande par écrit à l'autorité contractante à l'adresse indiquée dans les Données Particulières de la Pré-qualification.

5. Préparation des Dossiers de Candidature

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en français.

6. Contenu des Dossiers de Candidature

Un dossier de candidature complet inclura :

- 1. Fiche de Soumission de Candidature
- 2. Documents établissant les qualifications du candidat

7. Conditions de Dépôt des Candidatures

7.1. La procédure d'enregistrement des candidatures n'est pas limitée dans le temps.

7.2. Les dossiers de candidature peuvent être soumis en version originale avec deux copies, pour être enregistrés durant les jours ouvrables à l'attention de la Personne Responsable des Marchés de l'autorité contractante à l'adresse et au bureau indiquée dans les Données Particulières de Pré-Qualification.

7.3. Le dossier de candidature peut être soumis à tout moment par voie électronique, avec l'option d'accusé de réception, à l'adresse indiquée dans les DPP.

7.4. Le candidat présente autant de dossiers de candidature qu'il y a de type de travaux pour lesquels il sollicite l'agrégation.

² Arrêté du 30 avril 2025 instaurant l'état d'urgence sur tout le territoire pour trois (3) mois, article 2 alinéas 3 et 5.

8. Confidentialité

Les informations contenues dans les dossiers de candidature ne seront pas divulguées à d'autres candidats, ni à toute autre personne qui ne serait pas officiellement concernée par la procédure de pré-qualification.

9. Evaluation des Dossiers de Candidature

Tous les dossiers de candidature de candidats éligibles seront évalués en regard de critères objectifs de qualification établis sur base des capacités techniques du candidat. L'évaluation est destinée à constituer un registre d'entreprises capables d'intervenir en période d'Etat d'Urgence. Un candidat peut soumettre autant de dossiers de candidature qu'il souhaite en regard de chaque type de travaux, de fournitures pour lesquels il possède les capacités et qualifications qu'il juge suffisantes.

10. Enregistrement et Classement des Candidatures

10.1. L'enregistrement se fera par catégorie de travaux et de fournitures³ d'urgence. Le classement s'établira suivant les critères de capacités relatives aux équipements immédiatement mobilisables, les qualifications de leur personnel technique, et le niveau d'expérience générale et spécifique du candidat. Seront également pris en compte la qualité et le volume de stocks de fournitures disponibles, de même que leur capacité à assurer des livraisons dans des délais restreints.

10.2. La liste des travaux réputés applicables en période d'État d'Urgence est présentée à titre d'exemple dans les DPP.

10.3. La liste d'équipements jugés pertinents à évaluer les capacités du candidat est présentée à titre d'exemple dans les DPP.

10.4. Les dépenses et les contrats en rapport à l'acquisition de fournitures qui sont jugés nécessaires en réponse à une situation en période d'État d'Urgence déclaré sont préconisés par l'arrêté du 30 avril 2025 instaurant l'état d'urgence sur tout le territoire pour trois (3) mois, article 2 alinéas 3 et 5.

11. Notification aux Candidats

Tout candidat ayant soumis un dossier de candidature valide pour son évaluation, sera notifié du classement obtenu et pour lequel il est susceptible d'être retenu en vue d'un accord contractuel en période d'Etat d'Urgence.

12. Modification des Qualifications du Candidat

Lors de modifications au sein de l'entreprise candidate telles qu'un changement d'adresse ou de coordonnées, de changements affectant le personnel cadre, d'addition ou de retrait dans le parc à équipements, ou l'addition d'expériences pertinentes, seront signalées à l'Autorité Contractante en vue de mises à jour périodique des données d'enregistrement et de classement de l'entreprise candidate.

13. Engagement contractuel envisagé

Lors d'un Etat d'Urgence proclamé par les autorités centrales selon les dispositions de la réglementation nationale, les autorités contractantes auront l'option de conclure des contrats de courte durée avec des entrepreneurs agréés sur base de leur enregistrement et de leurs qualifications déclarées. Ces contrats seront conclus par accord direct en vertu de procédures cèles exceptionnelles applicables durant un Etat d'Urgence. Ces contrats pourront être établis sur base de prix unitaires appliqués sur des quantités réellement exécutées, ou bien sur base d'une formule de travaux en régie, ou bien de remboursement des coûts plus frais généraux et profit.

³ Arrêté du 30 avril 2025 instaurant l'état d'urgence sur tout le territoire pour trois (3) mois, article 2 alinéas 4 et 5.

SECTION II : DONNÉES PARTICULIÈRES DE LA PRÉ-QUALIFICATION (DPP)

1. Identification des Données de l'Autorité Contractante

Nom de l'Autorité Contractante:		Fonds National de l'Education (FNE)
Nom, Prénom de la Personne Responsable des Marchés, en charge de la pré-qualification		Sterline CIVIL, Directrice Générale
Adresse pour toutes correspondances, et dépôt des candidatures	Rue, No	37, Rue Jean Price Mars, Village des Orchidées
	Bureau	Puit Blain 1, Route de Frères
	Ville	Pétion Ville, Haïti
Numéro(s) de Téléphone		
Adresse(s) électronique		contact@fne.gouv.ht
Site Web de l'Autorité Contractante		www.fne.gouv.ht

2. Liste des Travaux

Code	Travaux
Construction	
A	Travaux de réhabilitation d'infrastructures scolaires : 1. Réhabilitation d'une école nationale et de trois (3) lycées dans les Nippes a) Ecole Nationale de Savane Henry b) Lycée Jacques Prévert c) Lycée des Jeunes Filles de Miragoâne d) Réhabilitation Lycée National de l'Azile 2. Réhabilitation de trois (3) lycées dans le Sud a) Lycée National d'Aquin b) Lycée Philippe Guerrier des Cayes c) Lycée Technique Agricole de Cance 3. Réhabilitation d'un lycée et deux (2) écoles nationales dans le Nord a) Lycée Jean Baptiste Cinéas b) Ecole Nationale Fort Bourgeois c) Ecole Nationale Bande du Nord 4. Réhabilitation Lycée Fabre Géffrard dans le département de l'Artibonite

Code	Fournitures
B	Lot 1 : Kits scolaires destinés aux enfants de la Petite et Moyenne Section (3 à 5 ans) • Cahiers 32 pages double lignes (6 unités) • Crayons de cire (boîte de 24 unités) • Crayons à papier (3 unités) • Gomme à effacer (2 unités) • Bâton de Colle (1 unité) • Boîte de colle (1 unité) • Aiguiseur (3 unités) • Paire de ciseaux à bout rond (1 unité) • Ardoise (1 unité) • Paquet de pâte à modeler (2 paquets) • Sac à dos adapté aux tout-petits Lot 2 : Kits scolaires pour les élèves de la 1^e à la 2^e Année Fondamentale (6 à 7 ans) • Cahiers 32 pages grands carreaux (6 unités) • Crayons couleurs (boîte de 24 unités) • Crayons à papier (3 unités) • Bâton de Colle (1 unité) • Boîte de colle (1 unité) • Aiguiseur (3 unités) • Stylos à billes bleus (3 unités) • Gomme à effacer (2 unités) • Règle de 20 cm (1 unité) • Aiguiseur (3 unités) • Sac à dos simple Lot 3 : Kits scolaires pour les élèves de la 3^e à la 4^e Année Fondamentale (8 à 9 ans) • Cahiers 48 pages grands carreaux (6 unités) • Stylos à billes bleus (3 unités) • Crayons couleurs (boîte de 24 unités) • Crayons à papier (3 unités) • Gomme à effacer (2 unités) • Aiguiseur (3 unités) • Boîte de géométrie (1 unité) • Liquide correcteur (2 unités) • Dictionnaire des écoliers ou autre assimilable (1 unité) • Carte géographique d'Haïti (1 unité) • Sac à dos renforcé

Lot 4 : Kits scolaires pour les élèves de la 5e à la 6e Année Fondamentale (10 à 11 ans)

- Cahiers 48 pages grands carreaux (12 unités)
- Stylos à billes bleus (3 unités)
- Crayons couleurs (boîte de 24 unités)
- Crayons à papier (3 unités)
- Gomme blanche à effacer (2 unités)
- Boîte de géométrie (1 unité)
- Liquide correcteur (2 unités)
- Dictionnaire des écoliers ou autre assimilable (1 unité)
- Calculatrice basique (1 unité)
- Carte géographique d'Haïti (1 unité)
- Sac à dos renforcé

Lot 5 : Kits scolaires pour les élèves de la 7e à la 9e Année Fondamentale (12 à 14 ans)

- Cahiers 48 pages grands carreaux (12 unités)
- Stylos à billes bleus (3 unités)
- Crayons à papier (3 unités)
- Gomme blanche à effacer (2 unités)
- Boîte de géométrie (1 unité)
- Liquide correcteur (2 unités)
- Dictionnaire Larousse ou autre assimilable (1 unité)
- Calculatrice scientifique (1 unité)
- Carte géographique d'Haïti (1 unité)
- Carte géographique mondiale (1 unité)
- Sac à dos solide et spacieux

3. Liste des Equipements qualifiant aux interventions d'urgence

Groupe électrogène de secours	
Groupe compresseur avec outils pneumatiques	
Grue mobile sur pneus 35 – 50 T	
50 – 100T	
100 – 250 T	
Grue mobile sur chenilles 5 – 50 T	
Pelle mécanique avec bacs de terrassement sur pneus	
sur chenilles	
Mini-pelle type Bobcat	
Chargeurs > 15 T; bac à dents	
Dumpers	
Bulldozer pousseur à lame fixe	
Bulldozer pousseur à lame orientable	
Chariot élévateur tout terrain	
Camion à benne basculante > 400CV	
Bennes, compacteur, conteneur	
Niveleuse à lame de largeur > 2.0 m	
Marteaux piqueurs	
Marteaux brise roches	
Bétonnière > 350 L	
Jeux d'étauçons métalliques	
Stock de coffrages mobiles pour digues, soutènement, > 50 m2 double face	
Matériel pour ferrailage in situ (plieuse, poste de soudure, cisaille)	
Stock de tuyaux, raccords et accessoires pour distribution d'eau	
Nacelle élévatrice automotrice	
Bâtiments mobiles, logements de chantier	
Barrières, écrans de sécurité	
Citerne > 1000 L	
Treuil à moteur thermique de traction > 3T	
Pompe immergée	
Tuyaux d'égouttage (fonte, acier, grès, PVC, béton)	
Tracteur agricole	
Remorque pour tracteur > 30 m3	
Chargeur télescopique > 3T	

Grappin à bois > 5T	
Broyeur de branches > 10 m3/h	
Matériel de signalisation routière (socles, signaux, poteaux, cônes, feux)	
Bermes mobiles	
Véhicules 4x4 tout-terrain pour transport de personnel et de matériel	
Etc...	

III. CRITÈRES ET CONDITIONS DE PRÉ-QUALIFICATION

Cette section explicite, pour une entreprise candidate éligible, le classement s'établira suivant les critères de capacités relatives aux équipements immédiatement mobilisables, les qualifications de leur personnel technique, et le niveau d'expérience générale et spécifique du candidat. Seront également pris en compte la qualité et le volume de stocks de fournitures disponibles, de même que leur capacité à assurer des livraisons dans des délais restreints.

1. ELIGIBILITÉ DU CANDIDAT

Le candidat présentera les documents attestant de son éligibilité à s'engager contractuellement avec les institutions publiques haïtiennes, en soumettant :

1. Documents statutaires du soumissionnaire (Acte de constitution, lieu d'enregistrement, siège)
2. Copie de la Carte d'Immatriculation Fiscale de l'entreprise valide
3. Certificat de quitus fiscal de type C délivré par la DGI valide
4. Copie de la Patente de l'entreprise valide

Cette déclaration se fera à l'aide du Formulaire type A1 suivant le modèle inclus dans ce Document de Pré-Qualification, en Section IV.

2. CAPACITÉS EN DISPONIBILITÉ IMMÉDIATE D'EQUIPEMENTS ET DE FOURNITURES

Pour chaque type de travaux faisant l'objet de la candidature de pré-qualification, l'entreprise candidate liste les équipements qu'elle est capable de mobiliser immédiatement en indiquant si l'équipement est en sa pleine propriété ou s'il fait partie d'un pré-accord exclusif avec un loueur d'équipement. Les équipements doivent être identifiés par leur marque, modèle, puissance, capacité spécifique, numéro d'identification (carte grise ou autre).

La liste s'établira d'abord suivant les équipements énumérés dans la DPP et pourra se compléter par tout équipement que le candidat juge pertinent pour le type de travaux concerné.

Il en est de même pour les fournitures la liste sera d'abord établie en fonction des fournitures énumérées dans la DPP, et pourra être complétée par tout autre article que le candidat juge pertinent en lien avec la nature des prestations à réaliser.

L'évaluation aux fins de classement, s'établira sur base de la quantité d'équipement disponible, leur puissance définissant le rendement d'avancement, leur adéquation aux travaux listés. Trois catégories sont envisagées en relation avec ses caractéristiques et résultant d'une analyse comparative objective. Les catégories vont de 1 à 3, par qualification croissante.

L'évaluation aux fins de classement pour les fournitures s'établira sur la base de la qualité et le volume de stocks de fournitures disponibles, de même que la capacité à assurer des livraisons dans des délais restreints.

Stocks de fournitures disponibles

Les firmes soumissionnaires doivent indiquer les fournitures actuellement disponibles dans leurs entrepôts ou pouvant être livrées immédiatement, notamment :

- Types de fournitures
- Quantités disponibles
- Lieu de stockage
- Preuve de possession ou de disponibilité immédiate (inventaire)

Les déclarations en matière de disponibilité d'équipements et de fournitures, se feront au moyen du Formulaire T1 dont le modèle est présenté plus loin.

3. CAPACITES EN RESSOURCES HUMAINES

Les qualifications seront enregistrées sur base de l'encadrement technique de l'entreprise candidate. Les critères de qualifications seront définis selon les qualifications du personnel employé pour un classement par catégorie défini comme suit :

Niveau 1	- Conducteur de Travaux d'expérience professionnelle supérieure à 10 ans - Ressources en ouvriers de chantier supérieure à 10 hommes
Niveau 2	- Technicien supérieur dans la spécialité des travaux avec expérience en entreprise supérieure à 10 ans, et de direction de chantier d'au moins 5 ans - Ressources en ouvriers de chantier supérieure à 20 hommes
Niveau 3	- Ingénieur diplômé dans la spécialité des travaux (construction, génie civil, électricité, mécanique,) avec une expérience professionnelle de 10 ans minimum, dont cinq au moins en gestion de chantier ou d'entreprise. - Conducteur de Travaux d'expérience professionnelle supérieure à 10 ans - Ressources en ouvriers de chantier supérieure à 20 hommes

Les déclarations des capacités en ressources humaines se feront au moyen du Formulaire T2 dont le modèle est présenté plus loin.

4. QUALIFICATIONS EN TERME D'EXPERIENCES

Les déclarations d'expériences se font pour l'expérience générale de l'entreprise candidate, reflétée par son ancienneté et son chiffres d'affaire moyen annuel sur les cinq dernières années. Pour un type de travaux donné, les expériences spécifiques seront prépondérantes, le critère de classement étant le nombre d'expériences spécifiques à ces travaux durant les 10 dernières années.

Le classement en trois catégories, s'établira suivant les critères suivants :

Niveau 1	- Firme avec des activités d'entreprise fondée depuis plus de 3 ans - Au moins une expérience spécifique dans le domaine des types de travaux ou de la vente de fournitures pour lesquels l'agrération est sollicitée
Niveau 2	- Firme avec des activités d'entreprise fondée depuis plus de 5 ans - Au moins deux expériences spécifiques dans le domaine des types de travaux ou de la vente de fournitures pour lesquels l'agrération est sollicitée
Niveau 3	- Firme avec des activités d'entreprise fondée depuis plus de 7 ans - Au moins trois expériences spécifiques dans le domaine des types de travaux ou de la vente de fournitures pour lesquels l'agrération est sollicitée

IV. FORMULAIRES DE CANDIDATURE

Les formulaires suivants doivent faire partie d'une Demande de Pré-Qualification valide pour un enregistrement agréé auprès de l'Autorité Contractante ayant sollicité les demandes de candidatures :

FORMULAIRE DE SOUMISSION DE CANDIDATURE

FORMULAIRE A1 : ELIGIBILITE DE L'ENTREPRISE CANDIDATE

FORMULAIRE T1 : DECLARATION DES CAPACITES EN EQUIPEMENT

FORMULAIRE T2 : DECLARATION DES CAPACITES EN RESSOURCES HUMAINES

FORMULAIRE T3 : DECLARATION DES EXPERIENCES

FORMULAIRE DE SOUMISSION DE CANDIDATURE

Nom du Candidat	
Date de soumission de la candidature	
Objet	Agréation en travaux sous les conditions d'Etat d'Urgence proclamé

A l'attention de _____, **Autorité Contractante**

Monsieur, Madame,

Après avoir examiné les Documents de Pré-Qualification en vue d'attribution de contrats de travaux ou fournitures en circonstances d'un Etat d'Urgence proclamé suivant la réglementation nationale, nous, soussignés, vous prions de considérer le présent formulaire comme notre demande d'agrément pour la réalisation desdits travaux ou la vente de fournitures :

*(Indiquer le type de travaux ou de fournitures tel que repris dans les DPP)
(Chaque type de travaux ou de fournitures doit donner lieu à un dossier complet de demande de pré-qualification)*

Les formulaires suivants font aussi partie de notre document de candidature :

FORMULAIRE A1 : ELIGIBILITE DE L'ENTREPRISE CANDIDATE

FORMULAIRE T1 : DECLARATION DES CAPACITES EN EQUIPEMENT

FORMULAIRE T2 : DECLARATION DES CAPACITES EN RESSOURCES HUMAINES

FORMULAIRE T3 : DECLARATION DES EXPERIENCES

Par notre participation à la présente procédure de pré-qualification, nous acceptons toutes les conditions de la procédure de sélection, explicites dans le dossier de Demande de Pré-Qualification.

Nous acquiesçons aux dispositions de la Charte d'Ethique de la réglementation nationale haïtienne et nous confirmons notre engagement à nous abstenir de toute pratique de fraude ou de corruption.

Nous ne sommes pas une entreprise publique et déclarons n'avoir aucun conflit d'intérêt effectif ou potentiel, en relation avec l'exécution de travaux en relation avec votre Autorité Contractante.

Nous comprenons que cette procédure a pour but la constitution de registres d'entrepreneurs et de fournisseurs qualifiés pour intervenir sous les conditions d'un Etat d'Urgence proclamé selon la réglementation nationale haïtienne, et que vous n'êtes pas tenu d'attribuer un marché en conclusion de cette procédure.

Nous nous engageons à vous communiquer officiellement tout changement pouvant affecter le contenu de nos déclarations de la présente demande.

Date : _____

Nom, prénom _____

Titre du signataire _____

FORMULAIRE A1

ELIGIBILITE DE L'ENTREPRISE CANDIDATE

Informations à remplir :

1	Statuts de la société	
2	Date d'incorporation	
3	No d'Identification Fiscale	
4	Adresse physique	Rue et numéro : Ville
5	Adresse postale	BP Ville
6	Personnel de Direction	Nom, Téléphone(s), Adresse électronique
	Dir. Général	
	Dir. Technique	
	Dir. Administratif	

Documents à joindre à ce Formulaire A1 :

7	Copie de la Carte d'Immatriculation Fiscale valide
8	Certificat de quitus fiscal de type C délivré par la DGI valide

Note : les certificats/attestations ne peuvent être antérieurs à plus de 6 mois de la date limite du dépôt des offres.

FORMULAIRE T1

DÉCLARATION DES CAPACITÉS EN EQUIPEMENT

Nom du Candidat	
Date de soumission de la candidature	
Objet	Agréation en travaux sous les conditions d'Etat d'Urgence

Type de Travaux couverts par cette Demande de Pré-Qualification

LISTE DES EQUIPEMENTS RELATIFS AUX TRAVAUX FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE

	Type d'Equipelement	Modèle + brève description des capacités de puissance, rendement.	En propriété		Numéro d'identification si en propriété ou bien Type d'engagement confirmant la mise à disposition (si non en propriété)
			Oui	Non	

FORMULAIRE T1

DECLARATION DES CAPACITÉS EN FOURNITURES

Nom du Candidat	
Date de soumission de la candidature	
Objet	Agréation en fournitures sous les conditions d'État d'Urgence
Type de Fournitures couvertes par cette Demande de Pré-Qualification	

LISTE DES FOURNITURES DISPONIBLES FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Type de Fourniture	Description / Spécifications	Quantité disponible	Localisation actuelle	En stock (Oui / Non)	Preuve de disponibilité (fiche d'inventaire de stock)

FORMULAIRE T2

DÉCLARATION DES CAPACITÉS EN RESSOURCES HUMAINES

Nom du Candidat	
Date de soumission de la candidature	
Objet	Agréation en travaux ou en fournitures sous les conditions d'Etat d'Urgence
Type de Travaux ou Fournitures	

Identification du Personnel dirigeant du cadre technique

1

Nom	
Prénom	
Adresse	
Nos de téléphone	
Education/Diplôme	
Nom de l'école	
Langue maternelle	

Expériences

de Mois / Année	Nom, adresse de l'Employeur
à Mois / Année	Fonction occupée
	Projet
de Mois / Année	Nom, adresse de l'Employeur
à Mois / Année	Fonction occupée
	Projet

2

Nom	
Prénom	
Adresse	
Nos de téléphone	
Education/Diplôme	
Nom de l'école	
Langue maternelle	

Expériences

de Mois / Année	Nom, adresse de l'Employeur
à Mois / Année	Fonction occupée
	Projet
de Mois / Année	Nom, adresse de l'Employeur
à Mois / Année	Fonction occupée
	Projet

Personnel ouvrier à la date de la demande de pré-qualification

Nombre total	
Nombre d'ouvriers qualifiés	
Nombres de manœuvres	

FORMULAIRE T3 :

DÉCLARATION DES EXPÉRIENCES

Nom du Candidat	
Date de soumission de la candidature	
Objet	Agréation en travaux ou en fournitures sous les conditions d'Etat d'Urgence
Type de Travaux ou Fournitures	

Déclaration de l'Expérience Générale du Candidat

Note :

La déclaration d'expérience générale porte sur l'ensemble des projets de travaux exécutés par l'entreprise candidate durant les cinq dernières années. Les projets présentés doivent être complètement achevés, c'est-à-dire, ayant été certifiés par une procédure de réception provisoire.

La déclaration d'expérience générale concerne l'ensemble des contrats de fourniture de biens exécutés par le candidat au cours des cinq (5) dernières années. Les contrats présentés doivent avoir été entièrement exécutés et livrés, avec preuve de réception (bons de livraison, attestations de bonne exécution ou tout autre document équivalent émis par le client).

Année	Objet des travaux ou Fournitures	Client	Montant contractuel (HTG)
Année -7			
Année -6			
Année -5			
Année -4			
Année -3			
Année -2			
Année -1			

**Déclaration des Expériences Spécifiques au type de Travaux ou vente de fournitures faisant
l'objet de la Demande**
(durant les 7 dernières années maximum)

	Nom du projet	Client	Montant Contrat (HTG)	Date Signature contrat (Mois/An)	Date Réception Provisoire (Mois/An)
1					
2					
3					
4					
etc.					